Indications complémentaires

**A. Protection de la nature et des ressources naturelles**

*loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles*

Biotopes protégés:

* Les biotopes protégés, en vertu de l’article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont représentés à titre indicatif et non exhaustif sur la partie graphique du PAG.